

Revue de presse



A quoi sert une église rurale ?
Héritage, usages et perspectives en partage

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025

L'actu du département

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025
actu.fr

8

PATRIMOINE Quel avenir pour les églises rurales ?

Si les églises sont un patrimoine incontournable dans les villages, des problématiques liées à leur gestion émergent fréquemment. Une matinée d'échanges organisée le 15 novembre à Poigny-la-Forêt doit permettre de trouver des solutions.

A quoi sert une église rurale ? La question est vaste et laisse libre cours à de nombreuses possibilités et hypothèses. Ce sujet sera débattu le samedi 15 novembre, à partir de 9 h 30, à la salle municipale de Poigny-la-Forêt.

Cette matinée d'échanges, organisée conjointement par l'association des maires ruraux des Yvelines (AMR 78) et la mission rurale du diocèse de Versailles, devrait réunir une centaine d'acteurs.

Avec le curé de Bréval Olivier Laroche, le père Pierre Bothuan, curé à Houdan, est en charge de l'animation des paroisses rurales du département, soit près de 140 clochers. « Depuis plusieurs années, dans le diocèse de Versailles, on est beaucoup plus attentif au vivant de la ruralité, aux paroisses qui passaient inaperçues auparavant », explique-t-il.

Selon lui, les choses vont plutôt dans le bon sens. « Les églises sont ouvertes de plus en plus souvent. Le message qu'il est important de faire passer, c'est qu'elles appartiennent à tous, pas seulement aux croyants. Nombreux sont ceux qui aiment y ren-

trier sans forcément faire une prière. »

« Travailler en bonne intelligence »

Si pour Pierre Bothuan, toutes les églises ne seront jamais ouvertes en permanence, il y a encore des axes de progression sur les questions de sécurisation et d'animation des lieux.

« Il faut que les communes et les paroisses travaillent en bonne intelligence. Si les villes n'interviennent pas dans l'exercice du culte, elles ont la responsabilité de la gestion du patrimoine. La paroisse, elle, va juger les activités qui sont en harmonie avec le lieu. A nous de chercher des activités compatibles avec le culte qui puissent permettre à ces bâtiments de respirer, d'être mis en valeur. »

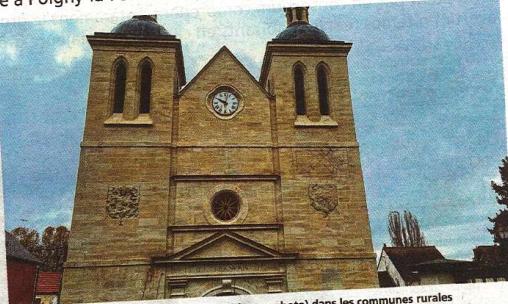
Concerts ? Pièces de théâtre ? Expositions ? Conférences ? Les possibilités sont nombreuses. « L'objectif principal de cette rencontre, c'est de mieux standardiser les règles de mise à disposition des lieux, ce qui inclut les heures d'ouverture », estime quant à lui Sylvain Lambert, le président de l'AMR 78. Le maire de Rochefort-en-

Yvelines poursuit : « Quand j'ai dû payer pour un concert organisé dans l'église du village, cela m'a chagriné, en sachant que les frais de fonctionnement sont déjà à notre charge. Il faut mieux cadrer les choses, que ça soit du donnant-donnant. »

Vers une harmonisation des règles ?

Pour l'édile, il est aussi urgent d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du diocèse. « Les règles de fonctionnement et de mise à disposition des lieux diffèrent d'une paroisse à l'autre. Parfois c'est la commune qui paye les fluides, parfois c'est le diocèse. Idem pour l'entretien. Chez nous à Rochefort, l'église n'est utilisée qu'en été à cause d'un problème de chauffage. Comment peut-on rendre le lieu plus accessible ? »

La question des travaux dans les édifices religieux sera également abordée lors d'une table ronde. « Il faut aider les maires à repérer les systèmes d'aides



Quel avenir pour les églises (ici celle de Médan en photo) dans les communes rurales du département ? Le sujet sera débattu le samedi 15 novembre 2025 à la salle municipale de Poigny-la-Forêt. Thomas Richardson

Tout le monde ne savait pas par exemple qu'il était possible de solliciter la Fondation du Patrimoine. »

On est encore dans l'esprit de Pepone et Don Camillo. »

SYLVAIN LAMBERT,

président de l'AMR 78

Si le chantier s'annonce conséquent, Sylvain Lambert dit

avoir confiance en l'intelligence des maires ruraux pour avancer rapidement sur certains sujets. Il milite également pour la création d'une convention commune que chacun pourrait amender. « Aujourd'hui, on est encore dans l'esprit de Pepone et Don Camillo. Il faut dépasser tout ça. »

En amont des débats, l'historien Mathieu Lours, spécialiste des architectures religieuses,

tiendra une conférence. « Il va nous aider à comprendre comment les églises sont au cœur du village et surtout mieux nous faire connaître l'histoire (notamment la loi de séparation des Églises et de l'Etat de 1905, N.D.R.) car on n'est pas toujours très précis sur le sujet », conclut le père Pierre Bothuan.

• Fabien Dézé

Autour de Rambouillet

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025
actu.fr

32

SUD YVELINES

Tous réunis pour faire battre le cœur du patrimoine religieux yvelinois

Succès de la conférence et des tables rondes sur le thème « A quoi sert une église rurale ? » ce samedi 15 novembre. Plus d'une centaine d'élus locaux, curés et citoyens étaient réunis, à Poigny-la-Forêt, pour une rencontre constructive et prometteuse.

« Que serait un village sans église ? Juste un hameau. L'église est l'âme d'un village car elle a fait la commune », a introduit l'historien et spécialiste des architectures religieuses, Mathieu Lours, lors d'une conférence, samedi matin à Poigny-la-Forêt, sur le thème : « A quoi sert une église rurale ? »

Une rencontre organisée conjointement par l'association des maires ruraux des Yvelines (AMR 78) et la mission rurale du diocèse de Versailles. Objectifs : réfléchir ensemble au patrimoine religieux yvelinois, aux modalités d'usage, de gestion et aux perspectives d'avenir.

A court terme, la création d'un guide commun autour des églises rurales afin d'harmoniser les pratiques et de donner des éléments concrets. « Il y a nécessité d'inscrire dans le temps un mode de fonctionnement qui ne soit pas soumis aux changements de



Beaucoup de monde à Poigny-la-Forêt, samedi matin, pour évoquer l'avenir des églises rurales, âmes des villages.



Thierry Convert, maire de Poigny-la-Forêt, Maurice Chauduc, maire de Longvilliers, Laurent Chanon, curé de Saint-Arnoult-en-Yvelines

par crainte, a dû fermer son église, isolée du village, et l'ouvre désormais sur demande avec clé numérisée et dépôt de papier d'identité. D'autres élus avancent le choix de visites virtuelles sous le porche par le biais d'un QR code.

Helga Briantais-Rouyer, du pôle sauvegarde et transmission du patrimoine de l'agence départementale IngénierY, rappelle également la nécessité « d'ouvrir une église pour l'âge » et évoque une piste : « Pourquoi ne pas engager des gens du patrimoine pour les ouvrir dans le cas d'une convention tripartite ? »

Olivier Laroche, curé de Bré-

val, partage ses actions : partenariat laïcs-croyants, bougies pour signaler l'ouverture de l'église. Des bénévoles d'Orviliers témoignent : tracts, rotation des horaires, mise à disposition de cahier avec intentions de prières... Des retours d'expériences positives qui soulignent aussi la fréquentation des édifices par le public, croyant ou non.

Manifestations culturelles, assurances, coûts d'entretien ou de travaux ont également été abordés en présence de Patrick Guiraud, délégué territorial de la Fondation du patrimoine, levier de financements.

• Isabelle Bauloz-Legrand

Poigny-la-Forêt.

« Elles appartiennent à tous »

La salle des fêtes de Poigny-la-Forêt a accueilli de nombreux représentants de communes et du diocèse de Versailles, venus réfléchir à comment faire vivre les églises de nos campagnes.

Publié le 18 novembre 2025



De nombreuses personnes ont participé à cette matinée d'échanges.

© Droits réservés

Comment faire vivre les églises de nos campagnes ? Comment peut-on rendre ces lieux plus accessibles ? Samedi matin, des élus d'une vingtaine de communes ainsi que des représentants du diocèse de Versailles, se sont rassemblés pour tenter de répondre à cette question.

Cette matinée d'échanges était proposée par l'Association des maires ruraux des Yvelines (AMR 78) et la mission rurale du Diocèse de Versailles sur le thème « À quoi sert une église rurale ? Héritages, usages et perspectives en partage ».

Thierry Convert, maire de Poigny, a d'abord rappelé que « les églises rurales étaient entretenues par les communes, depuis la séparation de l'Église et de l'État. Cela a quelques conséquences financières quand il y a des travaux à réaliser, mais cela permet d'utiliser les locaux pour des événements autres que les messes, mariages et enterrements. »

Faire rayonner les lieux

En préambule, une conférence de Mathieu Lours, historien de l'architecture, spécialiste des architectures religieuses, a retracé l'évolution des différentes pratiques religieuses et paroissiales, ainsi que les relations entre les mairies, les communes, qui ont évolué au fil des siècles.

Avec le support de différentes photos, un exposé a permis aux nombreux participants d'apprendre différents détails sur la vie quotidienne, laïque ou cultuelle, où la limite était parfois assez floue. C'est à la paroisse de juger cette compatibilité-là entre organisation d'événements et respect des lieux. Ce genre de rendez-vous permet de faire vivre le lieu et de le faire rayonner. Aujourd'hui, les églises appartiennent à tous et pas seulement aux croyants. C'est le patrimoine de nos campagnes.

https://www.lechorepublicain.fr/poigny-la-foret-78125/actualites/elles-appartiennent-a-tous_14783401/